

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise de contrôle exclusif indirect de la société "Mauri Bus System" par la société "Otokar Otomotiv VE Sauvunma SANAYI A.S", à travers l'acquisition de la totalité des actions de son capital social et des droits de vote y afférents.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **Les acquéreurs :**
 - Otokar Otomotiv VE Sauvunma SANAYI A.S;
 - Otokar Europe SAS.
- **La cible :** Mauri Bus System.

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de la fourniture et de la distribution d'autobus.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 05 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 juin 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration concernant la prise de contrôle exclusif de la société "Mauri Bus System" par le groupe "Otokar Otomotiv VE Sauvunma SANAYI A.S", à travers l'acquisition de 100% des actions de son capital social et des droits de vote y afférents, par l'intermédiaire de sa filiale Otokar Europe SAS.

Otokar Otomotiv VE Sauvunma SANAYI A.S est une société de droit turque, et fabricant d'autobus et de véhicules militaires.

Mauri Bus System est une société italienne, fondée en 1921 en tant qu'atelier de voitures particulières. Elle est également engagée dans les services après-vente et la vente de pièces détachées.

Fait à Rabat le 02 juin 2023.